

Analyse des Pratiques Professionnelles

Il s'agit de dispositifs groupaux, conduits par un tiers, qui permettent aux participants d'élaborer de façon collective les divers enjeux qui traversent leurs situations professionnelles et pouvoir ainsi enrichir leurs capacités de compréhension et dégager des nouvelles pistes de travail.

A travers les échanges, l'expression des pensées et des émotions, ils éclairent les pratiques individuelles et collectives et permettent ainsi l'élaboration des pratiques et des positionnements professionnels pertinents.

Objectifs généraux de la formation :

- Prendre du recul par rapport à l'exercice de leur profession, développer une posture réflexive, d'exploration et de questionnement.
- Prendre conscience des difficultés et atouts de leur métier, les verbaliser pour les analyser et les confronter aux regards croisés du groupe.
- Permettre une certaine distanciation et une mise en perspective vis-à-vis des situations vécues, permettant ainsi l'émergence des pistes explicatives et compréhensives ;
- S'appuyer sur le groupe pour élargir la lecture des situations pour formuler des nouvelles pistes de travail explicatives et compréhensives.

Objectifs secondaires :

- Proposer aux professionnels un espace-temps pour partager leurs éprouvés et leurs questionnements concernant leurs pratiques. Permettre ainsi d'élaborer les différents enjeux que les traversent (tant individuels que collectifs) et d'affiner les positionnements et les repères professionnels dans leur cadre de travail ;
- Favoriser la prise de conscience des résonances et projections personnelles face aux situations rencontrées. S'interroger sur ses représentations.
- S'entraîner à la prise de parole engagée, à l'écoute active et plus généralement, à l'élaboration collective au travail.
- Elaborer collectivement (co-construction) le sens qui soutient les actes et les projets menés au sein des équipes et des établissements.

Contenu pédagogique

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est une expérience réflexive, collective, coopérative, interactive, intersubjective. C'est qui est formateur dans cette approche est l'expérience collaborative d'écoute, d'échange et d'analyse, elle-même.

Analyse des Pratiques Professionnelles

De ce fait, elle n'a pas de « programme » théorique proposé en amont. C'est le hasard des situations évoquées et analysées collectivement qui permettra, ponctuellement, de faire des apports de contenu « ad-hoc ».

Il s'agit principalement d'analyser, en situation groupale, des situations professionnelles vécues et des difficultés rencontrées par les participants à partir des récits des professionnels eux-mêmes.

La centration de ce travail d'exploration et d'analyse concerne les rapports entre le(s) professionnel(s) et le(s) usager(s).

Des apports de contenu (théorique / méthodologique) ponctuels sont proposés en fonction des problématiques évoquées (mais il ne s'agit pas de « cours ») et des références bibliographiques pourront être proposées pour approfondir les réflexions menées en séance.

Ainsi l'analyse des pratiques permet le développement de certaines compétences :

- Le développement des capacités d'**expression** (évocation fine des situations et des contextes, expression claire des pensées et des émotions, des prises de parole pertinentes en fonction des différents temps de la réflexion collective, etc.) et d'**écoute** (active, sans jugement) de façon impliquée et en situation groupale.
- Le développement des **capacités d'analyse des situations complexes intégrant plusieurs registres** (subjectif et intersubjectif, collectif, organisationnel et institutionnel, situationnel-contextuel, psycho-social et anthropologique, etc.).
- L'approfondissement de la **professionnalisation** et l'étayage des pratiques en revisitant collectivement les repères métier – projet-mission dans l'analyse des situations.
- A niveau du groupe et des équipes, l'analyse des pratiques professionnelles favorise **l'intégration** des professionnels au sein des équipes, **fedère les équipes** autour de repères communes et **potentialise** les capacités collectives à investir les tâches et les fonctions de façon renouvelé, créative, enrichie.

Publics concernés

Tout professionnel intervenant dans les champs Social, Médico-Social, Sanitaire, Socio-Educatif (travailleurs sociaux, soignants, personnels éducatifs, professionnels des fonctions support, cadres intermédiaires et dirigeants, etc.).

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter si des aménagements sont nécessaires.

Le nombre minimum de stagiaires doit être de 8 et le nombre maximum est porté à 12 stagiaires.

Prérequis

Être professionnel en situation de travail.

Délai de réactivité

Pour toute demande d'action de formation, l'ETSUP s'engage à faire parvenir un devis personnalisé dans les 15 jours et à proposer un calendrier dans un délai d'un mois à compter de la demande initiale.

Dispositif – Durée

- Le dispositif peut varier, en fonction des besoins et des disponibilités des professionnels et des structures :
 - Généralement il s'agit d'un cycle annuel de 8 à 10 séances.
 - La durée des séances peut varier également (2h, 2h30 ou 3h).
- Dans le cas de professionnels exerçant dans des zones géographiques très éloignées, afin d'éviter la multiplication de déplacements, nous proposons :
 - soit la mise en place d'un cycle de 3 ou 4 journées de 6 heures de regroupement dans l'année;
 - soit des séances à distance par Visio-Conférence.
- En outre, les groupes d'analyse des pratiques peuvent être composés :
 - par des professionnels travaillant ensemble au sein d'une équipe, ou
 - par des professionnels travaillant dans des équipes différents, mais exerçant des fonctions proches.
- Pour que les échanges soient de qualité, le nombre de participants ne doit pas excéder les 10-12 participants.
- Règles du dispositif : le cadre proposé par l'intervenant est garant du travail d'élaboration. Les principes essentiels de fonctionnement s'appuient sur : la confidentialité, le non-jugement, l'écoute réciproque et l'engagement régulier des participants aux séances de travail. Le rôle tiers de l'intervenant extérieur protège l'implication des participants et favorise leurs processus de réflexion collective.

Déroulé d'une séance type

Une séance type se déroule en plusieurs phases :

- Les participants exposent une situation.
- Le groupe questionne pour obtenir une description de l'ensemble des composantes de la situation.
- Le groupe formule des hypothèses interprétatives sur ce qui s'est joué.
- Le participant réagit aux hypothèses formulées.
- L'intervenant propose un éclairage, une mise en perspective théorique.
- L'ensemble du groupe élabore sur le fonctionnement.

Evaluation

Afin de prendre conscience du chemin parcouru et des évolutions réalisés au cours des séances de travail, un temps de réflexion « à chaud » est effectué lors de la dernière séance du cycle.

Un questionnaire d'évaluation du cycle sera rempli par chaque participant.

Bilan

Outre les participants et l'intervenant, nous sollicitons la présence au bilan d'un responsable institutionnel. Également le Responsable de Projets de l'Etsup, chargé de la coordination des dispositifs d'accompagnement et d'intervention, participe au bilan.

Un **questionnaire** d'évaluation de l'attente des objectifs du cycle sera rempli par chaque participant.

Un certificat de réalisation de la formation sera transmis aux participants.

Intervenant Etsup

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est assurée-e par un-e intervenant-e expérimenté-e, formé-e à la conduite de ces dispositifs, et ayant également une connaissance directe du champ professionnel dans lequel évoluent les participants.

Contact

Beatriz NUNES DOS SANTOS, Assistante de projet

Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451